

ANNIVERSAIRE

Le 28 juillet 2022, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution historique déclarant que l'accès à un environnement propre, sain et durable est un droit humain universel.

Un an après, où en est-on ?



Le droit à un environnement sain, un droit universel...

Si elle n'a pas de caractère contraignant, cette reconnaissance sert de catalyseur à l'action des États pour des mesures concrètes à fort impact afin de garantir ce droit universel dès aujourd'hui pour notre avenir et celui de notre planète. En France, la Charte de l'environnement, loi constitutionnelle depuis 2005, assure le « droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». Le Conseil d'État a reconnu ce droit comme une liberté fondamentale dans sa résolution du 20 septembre 2022, permettant aux citoyens de poursuivre en justice l'administration en cas d'atteinte grave à cet équilibre environnemental.

Le droit environnemental intimement lié au droit à la santé

Le droit à un environnement sain est lié à la qualité des sols, de l'air et de l'eau, dont dépendent la biodiversité, les écosystèmes, l'accès à l'eau potable et à une alimentation équilibrée, et garantit ainsi les conditions de vie globales, dont le droit à la santé. Un seul exemple : la mauvaise qualité de l'air est responsable chaque année de la mort prématurée de près d'un demi-million d'Européens (1) dont 40 000 Français (2) avec une large proportion d'enfants. Selon les dernières données de l'OMS, plus de 90% de la population mondiale serait exposée quotidiennement à un air contenant de hauts niveaux de polluants.

Chacun le sait, il faut agir et ça urge !

Aujourd'hui, personne ne peut contester les dommages écologiques causés par les activités humaines et les conséquences catastrophiques du changement climatique à court, moyen et long terme. En réalité nous le savons tous, mais qu'attendons-nous pour agir ?

Que peut-on faire ? Que fait Terre Des Hommes France ?

Depuis 60 ans, Terre des Hommes France défend les droits humains et plus particulièrement ceux des enfants et des jeunes. Nous mettons en place avec et pour eux des programmes d'éducation, de formation, et des actions concrètes pour impulser des changements de comportements pour un monde plus durable, en France comme à l'international.

Aujourd'hui, la société civile porte haut et fort les luttes pour un monde plus vert.

Les ONG et les défenseurs des droits assurent une pression permanente et heureusement parfois efficace sur les autorités gouvernementales, les entreprises et autres groupes de pression. Face à ces derniers, il est important de peser, d'influer sur les textes et les réglementations, d'alerter, mais aussi et surtout de proposer des solutions concrètes.

Terre Des Hommes France s'engage et vous propose d'accélérer le mouvement en devenant acteurs du changement avec les enfants et les jeunes en France et dans le monde, pour défendre leur droit à grandir dans un environnement sain et durable.

Découvrez nos actions sur notre site et engagez-vous à nos côtés !

Contacts presse :

Didier Vaubailon - président de Terre des Hommes France - presidence@terredeshommes.fr - 06 08 95 92 89

Laure Blondel - directrice de Terre des Hommes France - dg@terredeshommes.fr - 06 24 30 59 79

(1) Source : Agence Européenne de l'Environnement

(2) Source : Agence nationale de santé publique, données collectées dans le cadre du programme de surveillance, Air et Santé.